

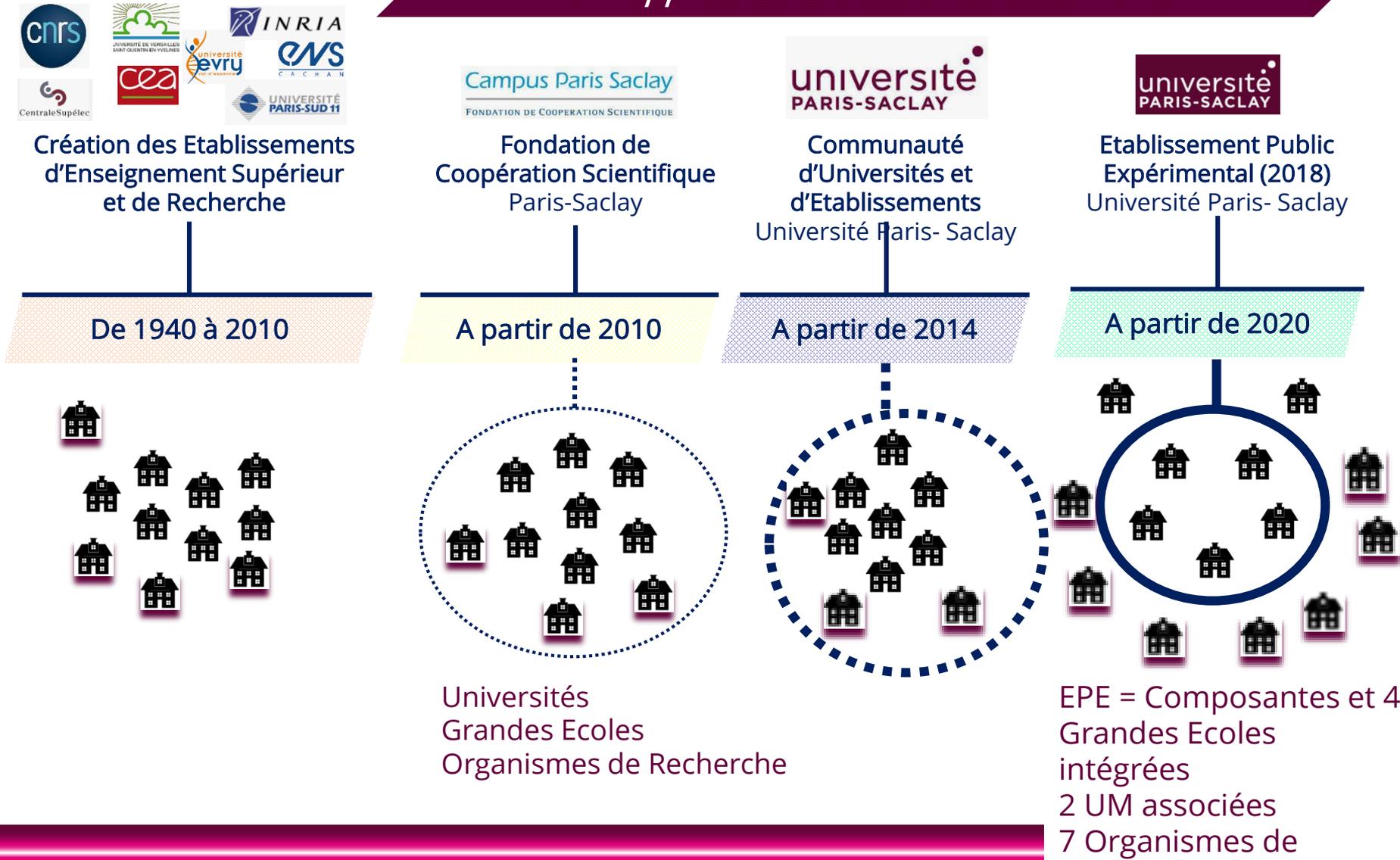
CAC : 6 mars 2023

Information : Université Paris-Saclay 2025

- Rappels des principes politiques pour l'intégration des UMA
- Calendrier proposé
- Premiers éléments de déclinaison en formation
- Premiers éléments de déclinaison en recherche

Transformation de notre écosystème pour une evolution de l'ESR

*Une ambition commune
Un rapprochement entre établissements*



Transformation de notre écosystème pour une évolution de l'ESR

Une ambition commune

déclinaison de cette ambition en actions de formation, recherche, innovation



Etablissement Public
Expérimental
Université Paris- Saclay



Etablissement « non
expérimental » - statuts à
définir
Université Paris- Saclay

Depuis 2020

2028 au plus tard
(ordonnance
nationale 2018)



Périmètre statutaire de l'EPE

Périmètre de la construction réelle et quotidienne de l'université



Une ambition commune validée par plus de 10 ans de coopération et d'intégration

- La volonté partagée forte de 14 établissements pour un projet universitaire original et unique en France :
Une ambition internationale articulée à un fort engagement de partenariat avec les territoires et une excellence pour tous les étudiants
- Une collaboration des équipes depuis 10 ans avec l'intégration progressive de l'offre de formation et des projets Recherche communs
- Un modèle de gouvernance unique : UPSaclay créée en 2020 avec corps électoraux et organes de gouvernance au périmètre de tous les établissements
- Des stratégies collectives définies au sein d'un même Contrat quinquennal 20-25 avec des volets spécifiques

***Des réussites saluées par la communauté et les étudiants
À développer***

IDEX dévolu

Doctorat, Master, Création des GS et des OI, Ecole universitaire 1^{er} cycle

Projets communs (ex : Diagonale, Centre sportif, Concours d'éloquence, Exposition Genre...)

Obtention de projets d'envergure au périmètre commun : CPER, PIA (SFRI, Idées, Excellences, ...)

Travail/coopération des équipes sur les missions/compétences fondamentales des universités (*F,R, Documentation, International, Valo*), au-delà (*SI, Finances,...*)

Un fonctionnement collectif à stabiliser et à fluidifier

Stabiliser nos entités communes

Fluidifier/simplifier le fonctionnement opérationnel

Donner du temps à chacun pour ses missions

Construire l'identité collective

Transformation de notre écosystème pour une évolution de l'ESR

*Une ambition commune
déclinaison de cette ambition en actions de formation, recherche, innovation*

université
PARIS-SACLAY

Etablissement Public
Expérimental (2018)
Université Paris- Saclay

Une intégration pleine et entière des UMA

Intégration de l'UVSQ et l'UEVE
&
Changement de statut de l'Etablissement

université
PARIS-SACLAY

Etablissement « non
expérimental » - statuts à
définir
Université Paris- Saclay

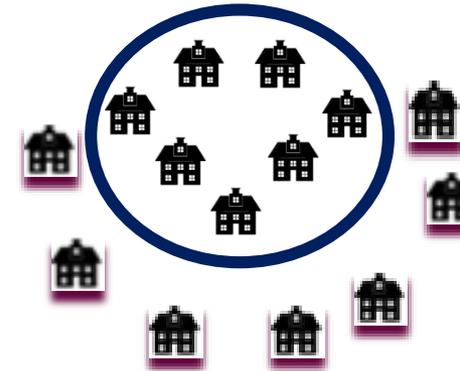
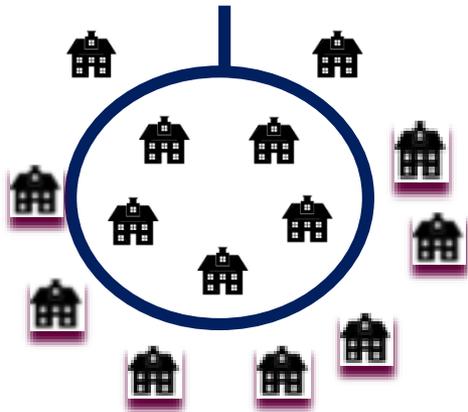
2028 au plus

tard
(ordonnance
nationale
2018)

2020

2022 - 2023

Volonté de Sécuriser et renforcer notre
modèle tout en visant une souplesse
opérationnelle



EPE = Composantes et 4
Grandes Ecoles
intégrées
2 UM associées
7 Organismes de
Recherche partenaires

Evaluation de l'UPSaclay par l'
HCERES (cadre du quinquennal)

université
PARIS-SACLAY

Université Paris Saclay 2025 : Objectifs partagés

- La visibilité de Université Paris-Saclay, aux niveaux local, européen, et international, par mise en visibilité de notre stratégie commune en formation, recherche, innovation via une communication institutionnelle coordonnée
- Les structures de coordination et les projets transverses facilitant le travail ensemble
- Un premier cycle ambitieux et inclusif, fondé sur l'ambition de réussite de chaque étudiant quelque soit son parcours (*poursuite d'études ou professionnalisant*), en y mettant des forces et moyens adaptés
- Des liens territoriaux avec le tissu socio-économique et politique et notre capacité à répondre, en formation et en innovation, aux besoins locaux (*publics étudiants, collectivités et entreprises*) pour un enrichissement mutuel
- Notre capacité à rechercher et obtenir ensemble des moyens nouveaux au bénéfice de tous (*périmètre à 14*) pour soutenir à nos missions
- Pour tous la qualité de vie au travail et d'étude, et des conditions propices au déploiement d'une formation et d'une recherche de très haut niveau
- Une gouvernance adaptée au collectif

Université Paris Saclay 2025 : Principes d'intégration UMA => Univ intégrées

- L'Université Paris-Saclay porte la visibilité partagée et modifie ses statuts pour acter l'intégration. Les instances de gouvernance existantes de l'Université Paris-Saclay :
 - sont au périmètre complet et incluent des membres de tous les établissements et donc des trois universités
 - sont confirmées dans leur composition et compétences
- « Evry » et « Versailles » :
 - Maintien de la personnalité morale afin de faciliter la mise en œuvre sur le terrain des orientations stratégiques partagées et des projets sur leurs territoires respectifs.
 - Changent leurs noms : Université Paris-Saclay – Versailles et Université Paris-Saclay – Evry ?
 - Modifient leurs statuts : Maintien des conseils statutaires, complétées par un principe de représentation de la gouvernance de l'UPSaclay
 - Gestion budgétaire propre et concertée sur le collectif (LOB)
- **Coordination des 3 établissements pour Formation, Recherche, Innovation**
- **Graduate Schools et Instituts** : consolidés et poursuivent leurs travaux de coordination et de mise en visibilité de stratégies recherche et formation
- **Objets Interdisciplinaires** : périmètre d'action stratégique, en lien fort avec les GS/ISL et des moyens propres

Université Paris Saclay 2025 : Principes d'intégration UMA => UI

Recherche : coordonnée sur les projets et travaux des laboratoires (*socles de l'activité recherche*)

- Les UI conservent la tutelle de leurs laboratoires et attribuent les moyens associés
- Les trois universités se donnent les moyens d'une vision coordonnée de l'ensemble des unités de recherche qui les concernent.
- Une tutelle conjointe sera étudiée sur la base de l'expérience acquise depuis 2020 avec les UMR des Ecoles.

Formation :

- Une politique commune ambitieuse et une synergie des équipes pédagogiques pour tous les diplômes nationaux
- Une offre de formations diverse, complémentaire et équilibrée sur l'ensemble du territoire, lisible et attractive aux niveaux local, national et international
 - Diplomation unique UPSaclay pour les Licences Doubles Diplômes, Masters et le Doctorat dès 2025
 - Coursus de santé et formations Ingénieur : *échange de pratiques, passerelles, projets pédagogiques communs*

Ecole Universitaire de Premier Cycle (EUPC) : Des spécificités propres au 1^{er} cycle (*Accompagnement des étudiants, dispositifs de réussite, innovation pédagogique APC, Recrutement Parcoursup, besoins territoriaux spécifiques, hétérogénéité des maquettes et des volumes horaires...*)

- Développement de la FTLV

Une intégration pleine et entière des UMA – où en sommes nous ?

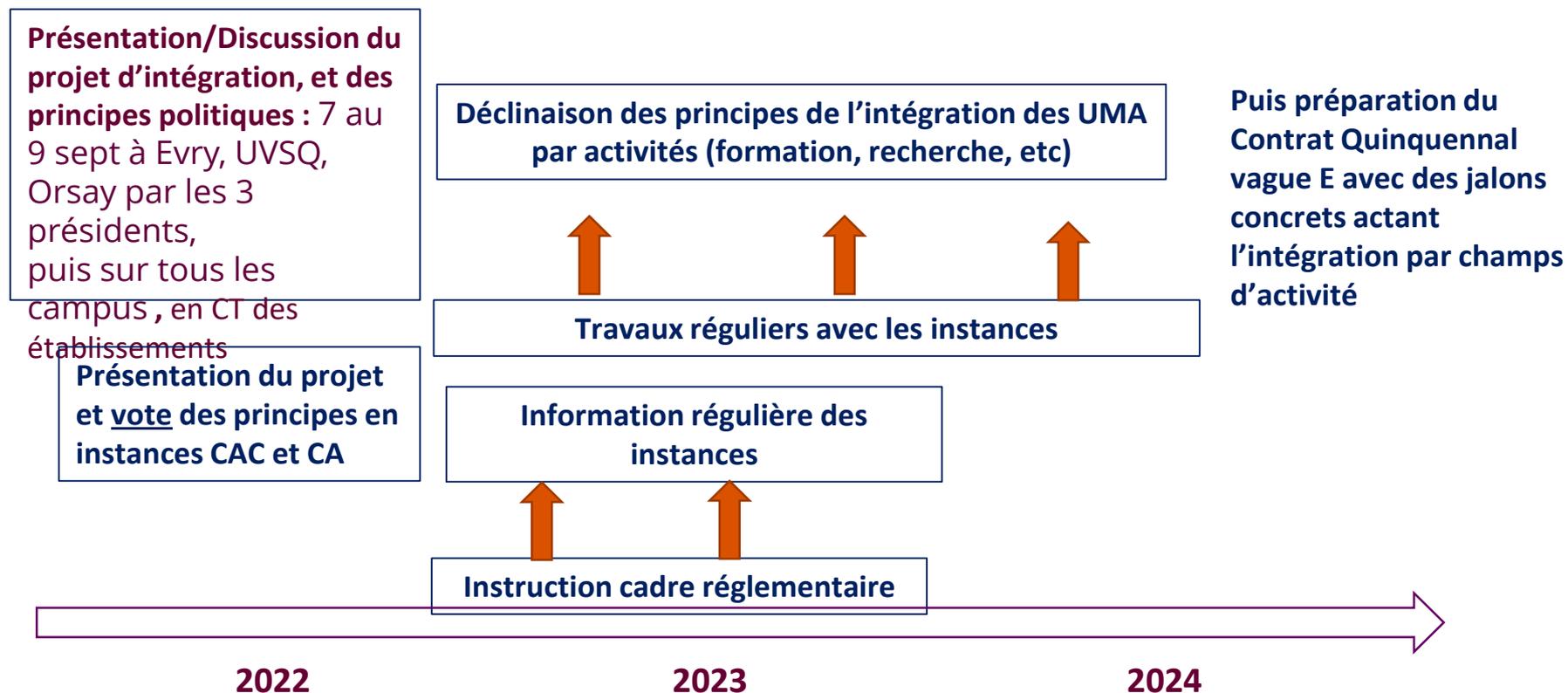
Présentation/Discussion du projet d'intégration, et des principes politiques : 7 au 9 sept à Evry, UVSQ, Orsay par les 3 présidents, puis sur tous les campus, en CT des établissements

Présentation du projet et vote des principes en instances CAC et CA



UPSaclay CA : 11 oct 22 information
Evry CAC : 13 oct 22 : information
UPSaclay CAC : 7 nov 22 : vote 32P 13C 3A
UVSQ CAC : 11 oct 22 : vote 38P 7C 9A
UVSQ CA : 8 nov 22: vote 22P 3C 1A
Evry CAC : 1 dec 22 : vote 16P 9C 14A
Evry CA : 6 dec 22 : vote 14 P 11 C 1 A
UPSaclay CA : 14 jan 2023 : : 23 P 7 C 2A

Une intégration pleine et entière des UMA – la suite ?



UPSaclay CA : 11 oct 22 information
Evry CAC : 13 oct 22 : information
UPSaclay CAC : 7 nov 22 : vote 32P 13C 3A
UVSQ CAC : 11 oct 22 : vote 38P 7C 9A
UVSQ CA : 8 nov 22: vote 22P 3C 1A
Evry CAC : 1 dec 22 : vote 16P 9C 14A
Evry CA : 6 dec 22 : vote 14 P 11 C 1 A
UPSaclay CA : 14 jan 2023 : 23 P 7 C 2A

Une intégration pleine et entière des UMA – la suite ?

Déclinaison par activités

- Recherche
- Formation
- ...

Déclinaison des principes de l'intégration des UMA
par activités (formation, recherche, etc)



Travaux réguliers avec les instances



Information régulière des
instances

Instruction cadre réglementaire

2022

2023

2024

1. Evolution des statuts
Université Paris Saclay
2. Evolution des statuts
Universités Intégrées

CAC 6 mars : info et débat

Rdv Elus étudiants des 3 univ mi mars

CA Exceptionnel avril : info et débat

CAC avril et CA mai : info et débat

CSAE avril, mai

CA mai : info et débat

CA juillet : vote sur les statuts et demande de sortie expérimentation

Les enjeux de la Formation en 2026



- **Une politique commune ambitieuse et une synergie des équipes pédagogiques pour tous les diplômes nationaux**
- **Une offre de formations diverse, complémentaire et équilibrée sur l'ensemble du territoire**
- **Une offre de formation lisible et attractive aux niveaux local, national et international**
- **Des marqueurs forts comme la formation par la recherche, l'ouverture internationale, l'insertion professionnelle**
- **La professionnalisation et le développement de la FTLV**

La diplomation en 2026



Diplomation unique UPSaclay pour
les Licences double-diplômes
les Masters
le Doctorat

Diplomation coordonnée par l'Ecole Universitaire de premier cycle Paris-Saclay pour
les licences, licences professionnelles, les BUT
les formations courtes de type DU orientation – professionnalisation

Des diplômes de santé ou des diplômes d'ingénieur mis en synergie
échange de pratiques, passerelles, projets pédagogiques communs

Des Diplômes d'Université de formation continue propres à chaque université

- Structure de coordination des diplômes nationaux Licence, licence professionnelle, BUT, certains DU portés par les 3 universités
- Composante interne de l'UPSaclay

Elle coordonne :

- ✓ La cohérence et la carte des formations
 - Diversifiée et adaptée au public étudiant
 - Alignée sur des objectifs de poursuite d'études et/ou d'insertion
 - connectée par des passerelles entre diplômes
 - Articulée ou évolutive avec les Campus Métiers et Qualifications et les Compétences et Métiers d'Avenir
- ✓ La déclinaison des arrêtés des diplômes de Licence et Licence Pro sous forme de cadre commun
- ✓ Les actions pour l'accompagnement et la réussite des étudiants
- ✓ Les principes, les leviers et les actions de transformation pédagogique

Scénarios d'accréditation premier cycle en travail



EUPSaclay : structure de coordination des DNL et DU
orientation-professionnalisation

politique de l'offre de formation et de la réussite étudiante
cadre commun des formations et carte de l'offre de formation

Rôle dans l'accréditation : en discussion avec le MESR

Principes recherchés pour l'organisation de l'accréditation :

- intégration maximale des diplômes de premier cycle, via principes, compétences visées partagées, passerelles, accompagnement à la réussite, ...
- respect des caractéristiques et spécificités des sites
- lisibilité de l'affichage, du diplôme visé et des poursuites d'études possibles

Proposition de méthode de travail



Articles
Statuts Ecole /
collège / CFVU

- Mars 2023 : relecture statuts

Missions Ecole
Universitaire

- GT avec des élus des 3 CFVU (4 personnes x3 par ex) et représentants de composantes de chaque univ pour une bonne représentation des disciplines et type de diplômes / fonctionnement en sous-groupes thématiques Licence, Lice-Pro BUT, passerelles
- Juin 2023 : Propositions Missions EUPSaclay et principes de coordination des diplômes premier cycle

Cadrage des
formations

- Juin – déc 23 : cadrage de l'offre de formation 2026 pour L et LDD, Lpro et BUT - Masters (vote dans les 3 CFVU début 2024)
- Février - décembre 24 : définition de l'offre de formation (choix des diplômes, définition des compétences visés et de leur structuration en parcours (=> fiche HCERES mars 2025)

Structuration de l'UPSaclay rentrée 2023 :

Les formations

Les structures de coordination

LICENCE

ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY

7 DUT
17 Licences
1 DEUST
36 Licences Pro

LICENCE
DOUBLE DIPLÔME
PARIS-SACLAY

12 LDD

Collège 1^{er} cycle
émanant CFVU

CFVU

GRADUATE SCHOOL

Master

67 mentions de
master

Collège Master
Émanant CFVU

Doctorat

21 Ecoles
Doctorales
dont 18 portées
par UPSaclay

Collège doctoral
Maison du Doctorat

CR

Recherche

230 laboratoires



Objectif :

- Renforcer la collaboration entre les recherches des universités intégrées et l'UPSaclay
- Cela passe évidemment par le travail fait en commun à 14 dans les GS/I et les objets interdisciplinaires
- Mais des interactions supplémentaires sur les plans stratégiques et opérationnels entre les universités sont opportunes et permettront d'avoir une vision et des actions plus partagés
- Hypothèse d'élargir la notion « d'exercice conjoint de la tutelle » existant avec les établissements-composantes aux universités intégrées



Exercice conjoint de la tutelle avec les établissements-composantes depuis 2020 :

« Il a été décidé que l'UPSaclay est tutelle des unités de recherche sur l'ensemble de son périmètre, et que lorsqu'un établissement-composante est également tutelle, la tutelle est exercée de manière conjointe par l'Université et cet établissement-composante.

On rappelle la logique générale de ces choix :

- L'UPSaclay dans tous les cas :
 - assure la marque et la visibilité (notamment via la signature),
 - garantit la cohérence de la stratégie recherche,
 - coordonne la discussion stratégique générale avec les ONR,
 - conduit une discussion à l'échelle de l'ensemble de l'Université visant à assurer une politique cohérente sur les règles de fonctionnement : prélèvement sur contrats, PI, frais d'hébergement...
- Les établissements-composantes pour les unités dont ils sont tutelles conjointes :
 - co-construisent le projet scientifique en cohérence avec la stratégie globale de l'UPSaclay,
 - participent à la définition des règles de fonctionnement,
 - participent à l'octroi des moyens,
 - participent avec l'UPSaclay à l'élaboration et à la signature de la convention d'unité,
 - participent à l'interaction avec l'HCERES,
 - conduisent le dialogue de gestion (avec la possibilité d'une participation du VP recherche et valorisation de l'UPSaclay),
 - sont responsables des moyens humains et financiers que l'établissement investit



Exercice conjoint de la tutelle avec les établissements-composantes :

Il s'agit donc d'une mise en cohérence recherche entre UPSaclay et Eco.
Concrètement :

- Au quotidien, quand il n'y a pas de rattachement d'une unité à une composante, c'est l'Eco qui est l'interlocuteur du DU, et qui met les moyens
- Les décisions impactantes sont discutées en commun (exemple fusion d'unités)
- Les discussions avec les ONR sont menées en commun
- Les discussions politiques et opérationnelles entre VP sont fréquentes

L'élargissement de l'exercice conjoint de la tutelle aux universités sera discuté dans une AG avec les DU UEVE et

Recherche : Signature publications



De manière générale il paraît nécessaire que la visibilité commune soit définie et non ambiguë sur tous le périmètre de l'université → la signalisation homogène particulièrement sur les changements de noms des UMA, sur les sites Web ainsi que dans la communication en général.

Des adresses du type « Université Paris-Saclay-UVSQ ou Université Paris-Saclay-UEVE » nous paraissent peu lisibles et visibles pour notre rayonnement international (vis-à-vis des communautés académiques, des organismes de classements) comme pour contribuer à une identité collective et une intégration des collègues des UMA.

L'idéal serait que la nature de l'adresse de l'université Paris-Saclay soit cohérente avec une adresse commune et mutualisée de type « Université Paris-Saclay ».

La tutelle conjointe pour les laboratoires des UMA est indispensable pour justifier de la signature des publications par la présence de la signature de l'université Paris-Saclay.

En parallèle, les autres tutelles des laboratoires (CNRS, CEA, etc) doivent rester visibles